**Orientation stratégique I :**

**Mobiliser le territoire dans les transitions écologiques, les solutions de mobilité
et la performance énergétique**

|  |
| --- |
| **Contexte territorial**Le territoire du Périgord Noir est un territoire dont le paysage, la biodiversité, les espaces naturels sont relativement bien préservés. Toutefois, les pressions qui s’exercent sur les ressources naturelles, la qualité de ces dernières l’augmentation des surfaces artificialisées, les consommations énergétiques importantes (habitat, dépendance à la voiture individuelle dans les déplacements), la gestion de la prévention des risques, la gestion des déchets sont porteuses d’enjeux qui sont intégrés depuis plusieurs années dans les démarches des communautés de communes. |

|  |
| --- |
| **Enjeux et objectifs poursuivis**Le patrimoine naturel du Périgord constitue un attrait incontestable du territoire et contribue au cadre de vie apprécié des habitants. La vulnérabilité de celui- ci incite la mise en œuvre d’actions nouvelles et renouvelées dans le cadre de la transition écologique, qui traduisent l’engagement du territoire.Les objectifs poursuivis par le territoire sont les suivants :* + **Axe 1.1 : Préserver la biodiversité et le patrimoine environnemental**

Préserver la biodiversité du territoire implique un engagement pour limiter la fragmentation des milieux naturels, agricoles et forestiers. L’urbanisation est un facteur de pression sur ces milieux. Les réservoirs et de corridors de biodiversité pour la Trame Verte et Bleue, transcrits dans les documents des communautés de communes, constituent des outils essentiels pour mettre en œuvre la fonctionnalité écologique et la préservation de la biodiversité des territoires. * + **Axe 1.2 : Diversifier l’offre de mobilité pour favoriser l’accès à la mobilité et lutter contre les émissions de CO2**

La mobilité est un sujet prégnant sur nos territoires ruraux dont les infrastructures de transports alternatifs à la voiture individuelle sont faibles voire nulles. Des expériences ont été initiées sur les communautés de communes (transport à la demande, mobilités douces, …) et par la Région (lignes d’autocar estivales). Une assistance à maîtrise d’ouvrage a été mobilisée par les communautés de communes en 2020 pour appréhender la prise de compétence communautaire mobilités. Dans le cadre du contrat Territoire d’industrie, le Pays s’est positionné pour mener une étude socio- économique des pratiques et des besoins de mobilité. Les objectifs poursuivis sont ici relatifs à la lutte contre les émissions de CO2 mais également à faciliter les déplacements des habitants et lever les freins inhérents.* + **Axe 1.3. Soutenir les investissements en faveur de la performance énergétique**

En Périgord Noir, les deux secteurs générant les plus importants besoins énergétiques sont le résidentiel suivi par le transport, à l’exception du Terrassonnais dans lequel une industrie génère de fortes consommations. Des économies de consommation d’énergie sont possibles par la rénovation énergétique des bâtiments. L’engagement des communautés de communes dans des OPAH doit permettre un premier levier d’action. La réflexion quant au déploiement d’une plateforme de rénovation énergétique à l’échelle des six EPCI est également fortement amorcée. |

|  |
| --- |
| **Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi et de résultat** |
| **Objectifs** | **Indicateur(s) de suivi** | **Indicateur(s) de résultat** |
| Protéger les milieux et la biodiversité | * Zonages environnementaux (Natura 2000, arrêté de protection de biotope, ZNIEFF, Espaces naturels sensibles)
* Démarches collectives engagées dans la maîtrise de l’artificialisation des sols
 | * Part des espaces naturels, agricoles et forestiers sur la surface totale du territoire
* Evolution de l’artificialisation des sols
* Fragmentation des milieux naturels\*
* Part des cours d’eau en bon état écologique \*
 |
| Proposer des alternatives à la voiture individuelle et faciliter les déplacements des habitants | * Emissions de carbone liées à l’usage de la voiture individuelle
 | * Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile- travail\*
* Nombre de kilomètres d’aménagements cyclables\*
 |
| S’engager dans la transition énergétique | * Consommation énergétique du territoire
 | * Part des énergies renouvelables sur la production énergétique annuelle\*
* Evolution de la performance énergétique des bâtiments
 |

|  |
| --- |
| **Liste des actions prêtes à être engagées** |
| Communes du territoire/ EPCI | * Programme de rénovation énergétique des bâtiments scolaires
* Programme de rénovation énergétique des bâtiments et des logements communaux
 |
| EPCI | * OPAH RR et OPAH RU
 |
| CC Pays de Fénelon | * Achat foncier programme LIFE
* Voie verte connexion Dordogne- Lot
 |
| CC Vallée de l’Homme | * Véloroute voie verte de la vallée de la Vézère
 |
| CC Vallée de l’Homme et CC Sarlat- Périgord Noir | * Opération Facilareno
 |
| *CC Sarlat- Périgord Noir* | * *Véloroute- voie verte*
 |

|  |
| --- |
| ***Actions en amorçage*** |
| *EPCI* | * *Plateforme de rénovation énergétique*
 |
| *CC Domme – Villefranche du Périgord* | * *Consolidation des falaises de Domme*
* *Création d’une vélo-route et de boucles supplémentaires vélo-route voie verte*
 |
| *CC Terrassonnais Haut Périgord Noir* | * *Acquisition d’un bâtiment pour les services techniques avec aménagement de toiture photovoltaïque à Hautefort*
* *Programme Alimentaire Territorial*
* *Véloroute- voie verte*
* *Accompagner la transition des activités économiques vers une économie durable*
* *Développer les énergies renouvelables*
 |
| *CC Vallée Dordogne Forêt Bessède* | * *Véloroute- voie verte de la vallée de la Dordogne*
 |
| *CC Vallée de l’Homme* | * *Définition d’une politique vélo*
* *Atlas de la biodiversité*
* *Etude du potentiel hydroélectrique du territoire et production hydroélectrique avec hydroliennes*
* *Gravière de Saint Chamassy (programme LIFE)*
 |
| *Pays du Périgord Noir* | * *Etude mobilités (pratiques et besoins socio- économiques)*
 |

\* éléments issus des fiches « socle d’indicateurs à l’appui de l’état des lieux écologique initial » - document du 23 juin 2021

**Orientation stratégique II :
Soutenir le développement de l’économie productive du Périgord Noir**

|  |
| --- |
| **Contexte territorial**La partie sud du Périgord Noir est caractérisée par une économie à dominante présentielle alors que la partie nord du territoire dispose d’une économie plus diversifiée, mais sans spécialisation remarquable.Dans l’analyse menée début 2019 par le cabinet OP Conseil, a été mis en avant un modèle de développement de type « touristique » pour le territoire du Périgord Noir. Ce modèle de développement - très spécialisé et donc dépendant d’un secteur de l’économie - est le résultat de profondes mutations : affaiblissement continu depuis 40 ans des forces productives concurrentielles (industrie et agriculture) et montée en puissance du levier touristique dans le processus de captation de richesses. Cette spécialisation est porteuse de risque en cas de retournement de l’activité touristique (cf crise covid 19) mais aussi de difficultés sociales (emplois peu qualifiés et saisonniers). |

|  |
| --- |
| **Enjeux et objectifs poursuivis**La diversification de l’économie sur l’ensemble du territoire constitue un enjeu essentiel pour le dynamisme de notre territoire, son attractivité et l’amélioration de la situation sociale de ses habitants. L’économie productive, bien que non dominante, est bien présente sur le territoire, mais elle est peu identifiée et peu coordonnée à l’échelle du Périgord Noir, avec 760 établissements regroupant 3 800 emplois (étude Metropolis 2021). Cette atomisation du tissu économique est problématique, dans la mesure où elle contribue à une capacité modérée voire faible d’absorber les mutations et les chocs économiques.Les objectifs poursuivis par le territoire sont les suivants :* **Axe2.1 : Structurer l’écosystème économique local**

La taille des entreprises industrielles du territoire révèle de faibles effectifs, ce qui se traduit par une certaine fragmentation du tissu économique. Pour être efficace, le territoire doit gagner en structuration de son écosystème économique local, avec la mise en réseaux des entreprises, la coordination des acteurs, la recherche de l’innovation. Cette structuration devra intégrer les dimensions relatives à l’emploi : les besoins en compétences des entreprises et les formations des actifs.* **Axe 2.2 : Consolider les filières de production existantes et favoriser le potentiel de développement de nouvelles filières**

Les filières existantes qui regroupent le plus grand nombre d’établissements (agro- alimentaire, bois, papeteries, fabrication de produits non métalliques) doivent bénéficier d’une meilleure structuration afin d’être consolidées et développer leurs capacités d’innovation. En parallèle, les entreprises « locomotives », reconnues pour leurs savoirs- faires sont susceptibles de soutenir le développement de filières émergentes ou encore peu représentées sur le territoire par des logiques de collaboration et de coopération économiques.* **Axe 2.3 : Promouvoir le territoire en tant que destination économique**

L’économie productive est structurée autour des pôles de Sarlat et de Terrasson. Elle bénéficie d’une dynamique entrepreneuriale plus forte sur la Vallée de l’Homme. Afin de contribuer à l’installation des entreprises et à la définition d’une destination économique, les acteurs s’impliquent dans les questions foncières et d’accompagnement des entreprises. La valorisation des entreprises locales doit contribuer au capital d’image économique du territoire, et, dans le même temps, les services recherchés par les entreprises doivent être développés. |

|  |
| --- |
| **Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi et de résultat** |
| **Objectifs** | **Indicateur(s) de suivi** | **Indicateur(s) de résultat** |
| Elaborer une stratégie collective de développement économique à l’échelle du Périgord Noir | * Implication des acteurs (entreprises, institutions, collectivités)
 | * Schéma d’accueil et d’attractivité
* Feuille de route compétences
 |
| Traiter la question foncière | * Démarches d’urbanisme des EPCI
* Optimisation des possibilités foncières ( évolution du foncier économique à l’échelle du CRTE et par EPCI, réhabilitation des friches)
 | * Bourse des locaux vacants à vocation économique
* Création / aménagement / extension de ZAE (nombre, surface)
* Projets d’implantation et de développement d’entreprises (nombre, surface, emplois correspondants)
 |
| Soutenir l’essor des filières | * Démarches collectives engagées pour la structuration des filières
 | * Projets d’investissement relatifs aux filières existantes et aux filières en développement (nombre et volume d’investissement)
* Projets innovants (nombre et volume d’investissement)
 |
| Valoriser l’image économique du territoire | * Sensibilisation et engagement des acteurs dans la promotion d’une destination économique
 | * Actions de promotion mises en place (nombre, cible)
 |

|  |
| --- |
| **Liste des actions prêtes à être engagées** |
| Pays du Périgord Noir | * Schéma d’accueil de d’attractivité du Périgord Noir (étude)
* Diagnostic des besoins en compétence (étude)
 |
| CC Domme-Villefranche du Périgord | * Extension de la ZAE de Pech Mercier
 |
| CC Domme-Villefranche du Périgord | * Soutien aux filières emblématiques
 |
| CC Sarlat- Périgord Noir | * Requalification du site France Tabac dont projet Sarlatech
 |
| SIDES | * Création d’un abattoir de volailles grasses
 |

|  |
| --- |
| ***Actions en amorçage*** |
| *SIDES* | * *Extension de la ZA de Vialard*
 |
| *CC Vallée Dordogne Forêt Bessède* | * *Aménagement de la ZAE Moulin Rouge (Montplaisant)*
* *Aménagement de la ZAE de la Croix blanche (Meyrals)*
 |
| *CC Vallée de l’Homme* | * *Programme de préservation et de pérennisation de l’activité de feuillardier en Vallée de la Vézère*
* *Aménagement de la ZAE du Bareil (La Chapelle Aubareil*
* *Accès à la zae franqueville (Montignac)*
 |
| *CC Terrassonnais Haut Périgord Noir* | * *Extension du pôle agro- alimentaire La Besse (Thenon)*
* *Extension du pôle artisanal Bellevue (Thenon)*
* *Création d’un pôle artisanal (Pazayac)*
* *Création d’un village d’artisans (Le Lardin Saint Lazare)*
 |
| *Pays du Périgord Noir* | * *Etude relative à la structuration de la filière bois*
 |

**Orientation stratégique III :
Renforcer l’attractivité résidentielle en Périgord Noir et la cohésion du territoire**

|  |
| --- |
| **Contexte territorial**Le Périgord Noir affiche un modèle de développement «résidentiel»avec une forte spécialisation « tourisme ». Si ce modèle de développement induit globalement une bonne captation de richesses qui stimule l’économie présentielle (tournée vers la satisfaction des populations résidentes et des touristes), la propension de la population à consommer localement est plutôt médiocre. Ce constat suggère que les centralités du territoire assument difficilement leur fonction de pôle de consommation et ont du mal à rivaliser avec les polarités commerciales externes. La population du territoire, après une croissance continue entre 1968 et 2010, connaît une baisse depuis 2010 : l’attractivité résidentielle ne l’emporte plus sur le déficit naturel croissant (vieillissement accentué de la population). |

|  |
| --- |
| **Enjeux et objectifs poursuivis**L’attractivité résidentielle du Périgord Noir – en baisse- interroge la capacité actuelle des bourgs à demeurer structurants dans l’aménagement du territoire et dans l’offre de service à la population. En zone rurale, le territoire est polarisé par des bourgs relais qui viennent compléter les zones d’attraction urbaines plus importantes. A cet enjeu de maintien de ces relais de proximité, s’ajoute celui du développement de l’activité touristique, qui, si elle induit une captation de richesses nécessaire au Périgord Noir, génère également des difficultés sociales marquées (précarité et saisonnalité des emplois, saturation du marché immobilier, manque de diversité des activités).Les objectifs poursuivis par le territoire sont les suivants :**Axe 3.1 : Renforcer les ressorts de l’économie résidentielle**En quelques années, l’économie résidentielle s’est imposée comme l’une des problématiques qui compte en matière de développement territorial. Basé sur le développement non productif des territoires, ce type d’économie représente aujourd’hui l’un des premiers moteurs du développement local (Talandier M., 2012, L’économie résidentielle à l’horizon 2040). Il s’agit donc ici de consolider l’offre et la demande services relatifs à l’économie résidentielle, c’est-à-dire l’éventail de services disponibles (commerces, activités tertiaires, loisirs, culture éducation équipements, ...) sur le territoire et l’orientation des revenus des ménages vers ces dépenses (consommation locale). L’accessibilité et l’attractivité constituent des corollaires à la qualification de l’offre de l’économie résidentielle.* **Axe 3.2 : Revitaliser les centres- villes et les centres-bourgs**

Le renforcement et la qualification de l’économie résidentielle s’appuie sur l’attractivité des centres- villes et centres- bourgs. L’enjeu de revitalisation peut s’appuyer sur plusieurs pistes d’action : rénovation des logements de centres- bourgs, lutte contre la vacance commerciale, création d’animations commerciales et/ou de loisirs. Dans le cadre des contrats « Petites Villes de Demain », cinq villes et trois communautés de communes du Périgord Noir sont engagées dans une démarche volontariste de revitalisation des centres- villes et centres- bourgs.* **Axe 3.3 : Préserver l’accès aux services, à la culture et au sport**

La recherche de l’accessibilité et de l’équilibre territorial dans l’offre de services à la population est centrale et guide l’action des collectivités.* **Axe 3.4 : Qualifier l’offre touristique**

La juxtaposition d’offres touristiques en été participe à une image saturée du territoire. Parmi les enjeux identifiés en 2019 par les acteurs du territoire, avaient été mises en avant la nécessité de développer une offre touristique, culturelle et de loisirs en dehors de la saison estivale, de travailler l’offre touristique au regard de la protection des ressources naturelles et de créer des leviers pour la professionnalisation des salariés du tourisme. |

|  |
| --- |
| **Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi et de résultat** |
| **Objectifs** | **Indicateur(s) de suivi** | **Indicateur(s) de résultat** |
| Consolider et développer l’offre de services du territoire | * Initiatives des acteurs publics et privés
 | * Nombre d’entreprises commerce / artisanat / services soutenues
* Nombre d’équipements créés (multiple, halle, marché,…)
 |
| Regagner l’attractivité des centres- villes et des centres- bourgs | * Actions PVD engagées
* Actions artisanat/ commerce engagées
* Actions OPAH et ORT engagées
 | * Evolution du taux de vacance commerciale
* Evolution du taux de vacance des logements
* Volume des travaux réalisés (aménagements paysagers, équipements, mobilités …)
* Ingénierie dédiée aux centralités (chef.fes de projet OVD, managers de centre- ville, conseillers numériques)
 |
| Soutenir une offre touristique innovante (filières, saisonnalité, équilibre territorial) | * Démarches collectives engagées
 | * Nombre de nouveaux événements et équipements
* Evolution de la fréquentation touristique à l’année
 |

|  |
| --- |
| **Liste des actions prêtes à être engagées** |
| Pays du Périgord Noir | * Programme artisanat / commerce dans le cadre du dispositif régional « Action Collective de Proximité 2021- 2024
 |
| Commune de Domme | * Aménagement de la place et de la rue de la Porte des deux Tours
 |
| Commune de Saint Geniès | * Réhabilitation de l’ancienne gare de Saint Geniès en quatre logements sociaux conventionnés
 |
| CC Pays de Fénelon | * Reconversion de l’ancienne maison de retraite de Carsac- Aillac en logements conventionnés
* Réaménagement de l’accès à l’espace culturel et Office de Tourisme Robert Doisneau
* Rénovation BIT Salignac- Eyvigues
 |
| Ville de Sarlat | * Regroupement scolaire et création d’une école attractive en centre-ville
* Reconfiguration du stade et piste d’athlétisme
* Extension et modernisation du centre culturel et de congrès
 |
| Commune de Tamniès | * Création d’un tiers lieu, espace de travail partagé et de médiation culturelle
 |
| CIAS Sarlat Périgord Noir | * Aire des gens du voyage
 |
| CC Sarlat- Périgord Noir | * Etude commerce de centre- ville (MO partagée avec la Ville de Sarlat)
 |
| CC Sarlat-Périgord Noir | * Siège de la communauté de communes
 |
| CC Sarlat-Périgord Noir | * Création/aménagement d’un pôle culturel et micro-folie
 |
| CC Domme- Villefranche du Périgord | * Création de l’espace jeunes
 |
| Commune de Condat sur Vézère | * Réhabilitation de la commanderie
 |
| Commune de Villac | * Réhabilitation du dernier commerce du village
 |
| CC Terrassonnais Haut Périgord Noir | * Acquisition du pôle des services publics à Terrasson
 |
| Commune du Pays de Belvès | * Réhabilitation bâtiment historique tranche 1 pour tiers lieu à dominante culturelle
 |
| Commune de Saint Cyprien | * Réhabilitation friche industrielle pour l’installation de services
 |
| CC Vallée Dordogne- Forêt Bessède | * Office de tourisme Pays de Belvès
 |
| Commune de Mauzens et Miremont | * Construction d’une salle polyvalente
 |

|  |
| --- |
| ***Actions en amorçage*** |
| *Pour les six EPCI* | * *Aménagements des centres- bourgs(réhabilitation des espaces publics, aménagements paysagers, mobilités)*
 |
| *CC Domme- Villefranche du Périgord* | * *Structuration des commerces non sédentaire et/ou sédentaire de proximité en milieu rural*
 |
| *Commune de Carsac- Aillac* | * *Aménagement d’un tiers- lieu culturel à Aillac*
 |
| *CC Pays de Fénelon* | * *Construction d’un pôle urbanisme intercommunal*
* *Construction ALSH à Saint Geniès*
 |
| *CC Sarlat- Périgord Noir* | * *Reconfiguration de l’office de tourisme*
* *Siège de la communauté de communes*
* *Réhabilitation de l’ALSH du Raz Haut et création d’un espace jeunes*
* *Regroupement des services de gendarmerie*
* *Opération d’acquisition et de réhabilitation des logements en centre- ville*
 |
| *Ville de Sarlat* | * *Requalification du faubourg Sud (acquisition de foncier / stationnement / logements / mobilité )*
 |
| *Commune Condat sur Vézère* | * *Réhabilitation de la commanderie*
 |
| *Ville de Terrasson- Lavilledieu* | * *Extension de la gendarmerie*
* *Acquisition d’une friche industrielle pour implantation du futur EHPAD*
 |
| *Commune de Tourtoirac* | * *Aménagement de la grotte de Tourtoirac*
 |
| *CC Terrassonnais Haut Périgord Noir* | * *Acquisition du pôle des services publics à Terrasson*
 |
| *Commune du Pays de Belvès* | * *Modernisation et aménagement des sites troglodytiques*
 |
| *CC Vallée Dordogne- Forêt Bessède* | * *Aire des gens du voyage*
 |
| *CC Vallée de l’Homme* | * *Transport à la Demande*
* *Covoiturage*
* *Restructuration des offices de Tourisme*
* *Espace Jeunesse*
* *Aménagement de l’école de musique au Bugue*
* *Création d’une maison de l’enfance au Bugue*
* *Espace co-working au Bugue*
 |

**Orientation stratégique IV:
Améliorer l’employabilité des actifs**

|  |
| --- |
| **Contexte territorial**La situation de l’emploi en Périgord Noir est particulièrement fragile et perméable aux chocs et aux crises qui se sont succéder depuis 2008 : baisse du nombre d’emplois salariés, augmentation du taux de chômage, insertion difficile sur le marché du travail. Le contexte de crise relatif au covid-19 a révélé les mêmes fragilités et des conséquences de détérioration similaire.En Périgord Noir, le niveau de qualification de la population s’avère particulièrement faible. Il est marqué par une surreprésentation des populations sans diplôme qualifiant et une sous-représentation de celles qui sont diplômées de l’enseignement supérieur, chez les jeunes comme chez les plus âgés.  Ainsi 36 % de la population non scolarisée de 15 ans et plus n’a aucun diplôme qualifiant en poche (CAP ou diplôme plus élevé), contre 34 % dans les territoires comparables (territoires mixtes rural-urbain) et 30 % dans la région. Chez les jeunes de moins de 25 ans, cette proportion est moindre, dans la moyenne de leurs homologues régionaux. Mais beaucoup plus souvent titulaires d’un CAP ou d’un BEP, les jeunes sont moins souvent bacheliers et rarement diplômés du supérieur (16 % contre 21 % dans la région). Et ce malgré une offre de formation relativement variée.Conscientes des difficultés dans l’accès à l’emploi et à la formation, les communautés de communes du Périgord Noir ont construit collectivement des projets d’investissement pour maintenir les jeunes actifs sur le territoire et faciliter leur parcours professionnel (plateforme de formation et résidence habitat jeunes). |

|  |
| --- |
| **Enjeux et objectifs poursuivis**Face à la faiblesse du niveau de qualification de la population, plus largement à ses fragilités sociales, il s’agit d’accompagner l’employabilité des actifs et leur insertion, y compris en levant les freins à la mobilité. La redynamisation de l’attractivité du territoire doit viser de façon privilégiée des actifs qualifiés et des jeunes pour freiner le processus de vieillissement, renouveler la main d’œuvre et favoriser le redressement économique et l’innovation.Les objectifs poursuivis par le territoire sont les suivants :* **Axe 4.1 : Favoriser le dialogue avec les entreprises locales pour une stratégie territoriale RH**

Les acteurs du territoire ont intégré la nécessite de la mise en place d’espaces de rencontre et de dialogues entre les différents partenaires de l’emploi et de la formation. Les initiatives de l’Etat, des collectivités et des socio- professionnels prennent plusieurs formes et font émerger des actions dédiées. L’ambition du territoire est de coordonner les initiatives pour définir une stratégie partagée et des actions liées.* **Axe 4.2 : Accompagner les actifs (et notamment les jeunes) dans leurs parcours professionnel (emploi, formation)**

La plateforme de formation et la résidence habitat jeunes sont des investissements qui ont été portés collectivement par les six EPCI du territoire afin d’accompagner les jeunes actifs du territoire dans leur parcours professionnels. Ces deux actions peuvent être compléter par des actions nouvelles qui viendraient renforcer cet accompagnement et augmenter l’attractivité du territoire pour les jeunes actifs. |

|  |
| --- |
| **Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi et de résultat** |
| **Objectifs** | **Indicateur(s) de suivi** | **Indicateur(s) de résultat** |
| Améliorer la qualification et la professionnalisation des acteurs locaux | * Démarches formation / emploi
* Démarches RH
* Identification des besoins des acteurs économiques et des secteurs en mutation
 | * Diagnostic des besoins en compétences
* Nombre d’actions en faveur de l’insertion
* Nombre d’actions en faveur de la mobilité et du logement des actifs
* Evaluation de la création de l’emploi salarié
 |

|  |
| --- |
| **Liste des actions prêtes à être engagées** |
| Pays du Périgord Noir | Hub de l’industrie |
| Lycéesdu Périgord Noir et partenaires institutionnels et partenaires économiques | Dispositif « Comité Local Ecole Entreprises » (CLEE) et actions issues du groupe de travail |
| Pays du Périgord Noir | Diagnostic des besoins en compétences et perspectives pour le développement de la plateforme de formation (étude) |
| Ville de Terrasson- Lavilledieu | Rénovation de la maison des apprentis aux métiers de l’artisanat |
| MFR de Salignac | Réhabilitation des locaux d’hébergement et de formation |

|  |
| --- |
| ***Actions en amorçage*** |
| *Pays du périgord Noir* | *Etude mobilités des actifs* |